



Parti socialiste
vaudois

Secrétariat
cantonal
Pl. Chauderon 5
1003 Lausanne

Tél. : 021 312 97 57
info@ps-vd.ch
www.ps-vd.ch

Communiqué de presse du 15 juin 2021

CHUV : victoire pour le service public

Le contre-projet du Conseil d'Etat adopté ce jour par le Grand Conseil écarte les velléités du PLR de privatiser notre hôpital cantonal. Le Parti socialiste a toujours soutenu le CHUV dans sa gouvernance actuelle en tant que service public en main de l'Etat. Le PSV salue le dialogue et l'attitude constructive du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) qui ont fait avancer ce dossier important.

L'impressionnant travail que notre hôpital cantonal a réalisé durant la période de crise du coronavirus a été vu et reconnu par l'ensemble des Vaudoises et des Vaudois. Le modèle de gouvernance actuel a permis de répondre de manière adéquate à l'urgence sanitaire que nous avons traversé ces derniers mois. Le CHUV a la capacité et la flexibilité nécessaire pour réagir rapidement et s'adapter à toute situation imprévue, aussi lourde et conséquente soit-elle. La gouvernance actuelle permet également au CHUV de se positionner comme un acteur central de la politique sanitaire cantonale, mais également comme un acteur international dans la recherche et l'innovation.

Le contre-projet du Conseil d'Etat voté ce jour par le Grand Conseil répond à l'initiative législative du PLR qui demandait d'en faire un établissement autonome et non plus un service de l'Etat. Fruit d'un dialogue constructif entre le législateur et la Conseillère d'Etat en charge du département de la santé et de l'action sociale (DSAS) Rebecca Ruiz, le contre-projet a su convaincre l'ensemble de la députation. Le PSV se réjouit aujourd'hui de ces échanges positifs qui ont permis au contre-projet de passer la rampe du Parlement tel quel, et que le PLR retire son initiative.

Depuis toujours, le PSV soutient la forme de gouvernance actuelle du CHUV en tant que service public en mains de l'Etat. Le renforcement du rôle du Parlement prévu dans le contre-projet donne un CHUV une assise étatique supplémentaire, contrairement au projet porté par les initiants qui consistait à enlever au politique des compétences décisionnelles et de surveillance au profit d'un conseil d'administration. Ainsi aucune privatisation des activités du CHUV n'aura lieu, avec la garantie pour les Vaudoises et les Vaudois de l'avenir public de leur hôpital cantonal.

Jessica Jaccoud, députée socialiste, 079 792 53 59